

N/REF : 15/01/2025 10H48 C:264350 I:35914
V/REF : 1423879
V/Email reçu le Mercredi 15/01/2025 a 10H48

CITYA GRENETTE

**24 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 0061
IMMEUBLE : BECCARIA (Cop)
8 RUE BECCARIA
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 28 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 8 BECCARIA A GRENOBLE
M TEYSSIER MATHIAS 06 89 41 57 14
APPT 25 - 2EME ETAGE
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE COLONNE EU
NOMBREUX REFOULEMENTS EU
PREVOIR DEBOUCHAGE OU CURAGE SELON BESOINS
Donneur d'ordre : Mme S. CORTINOVIS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 21/01/2025 A 13H30
DEBOUCHAGE REGARD EXTERIEUR ET DEBOUCHAGE HORIZONTAL
PREVOIR UN PASSAGE CAMERA DEPUIS APPARTEMENT DE MR TEYSSIER AU
2EME ETAGE SUR LA COLONNE

LE 28/02/2025
SANS RETOUR DE VOTRE PAR NOUS CLOTUIRONS CETTE DEMANDE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 22/01/25 a 14H12 Mme S. CORTINOVIS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66
TOTAL H.T.				270,66
T.V.A. a 10,00%				27,06
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>297,72</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN